



RESILIATION BAIL - REDUCTION 1 MOIS

Par **Anne b 92**, le **20/07/2015** à **17:50**

Bonjour,

Nous sommes un jeune couple qui vivons dans les Hauts-de-Seine depuis le 15/04/15 dans un appartement non meublé.

Je suis moi même en CDI et mon compagnon a terminé son contrat de professionnalisation dans le golf le 30/06/15, il a désormais le diplôme d'enseignant. Il recherche un premier emploi depuis cette date en vain car les golfs situés à Paris et en région parisienne n'ont aucun poste à lui proposer.

Grâce à son réseau professionnel, il a réussi à décrocher plusieurs rendez vous professionnels en région aquitaine à partir du 1er septembre. Il est donc actuellement au chômage et nous avons fait une demande de RSA.

Est il possible de prétendre à 1 mois de préavis sachant qu'à partir du 1er septembre nous partons en région aquitaine pour sa recherche d'emploi, j'ai moi-même poser des congés pour le suivre et nous quitterons donc cet appartement à cette date.

Nous sommes prêt à raccourcir nos congés d'été (août) pour se rendre disponible pour d'éventuelles visites de l'appartement afin d'aider notre propriétaire à retrouver un locataire rapidement.

Nous avons préparé notre lettre de résiliation du bail qui est prête à être envoyée avec accusé de réception à notre propriétaire.

Je vous remercie par avance pour votre aide.